

## **AVIS PUBLIC**

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT  
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

**QUE le règlement 2017-046 pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2018 et les conditions de leur perception a été adopté par lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017. Vous pouvez prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau.**

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Newport, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce 20 décembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 décembre 2017.

\_\_\_\_\_  
Lise Houle  
Directrice générale et secrétaire-trésorière